

**A L'OCCASION DU 15EME FORUM EUROPEEN DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE,
M. CHRISTIAN PEUGEOT, PRESIDENT DE L'UNIFAB, REMET A MME CHRISTINE LAGARDE, MINISTRE DE
L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI, UN RAPPORT SUR L'IMPACT DE LA CONTREFAÇON VU PAR LES
ENTREPRISES EN FRANCE ET FAIT 100 PROPOSITIONS POUR FREINER CE FLEAU**

L'Union des Fabricants (Unifab), association française de lutte anti-contrefaçon, missionnée par le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, publie aujourd'hui un rapport évaluant l'impact de la contrefaçon sur les entreprises implantées en France.

Les principaux constats qui se dégagent de cette étude sont édifiants : **57% des entreprises interrogées indiquent que le faux a un impact direct sur l'emploi, plus de la moitié estiment que la contrefaçon est un frein réel à l'innovation et 40% désignent Internet comme le premier canal de distribution de la contrefaçon.**

Pour 73% des entreprises la Chine est le pays source de la production des contrefaçons. Ce chiffre est en parfaite adéquation avec le constat de la douane quant à l'origine des produits saisis. Pour contrer les faussaires et défendre leurs droits les entreprises n'hésitent pas à s'engager financièrement et de façon pérenne : près d'un tiers d'entre elles consacrent un budget d'1 million d'euros et 16% un budget supérieur à 10 millions d'euros pour lutter contre la contrefaçon. Ces sommes sont loin d'être négligeables, particulièrement en période économiquement atone, et sont autant d'investissements en moins dans d'autres postes porteurs de croissance et d'emplois.

Enfin 86% des entreprises pensent que l'explosion de la contrefaçon est le résultat du manque d'information du consommateur sur les incidences de ce trafic et que la sensibilisation doit être intensifiée pour freiner ce fléau en dissuadant la demande.

Cette enquête a été menée par l'Unifab auprès d'entreprises basées sur le territoire français quelque soit leur forme sociale et leur taille. Elle concerne tous les secteurs industriels et dresse un panorama du phénomène dans le monde, pays par pays, produits par produits, au travers d'un catalogue de données chiffrées émanant d'organismes internationaux, d'administrations locales, d'associations et d'agences privées.

De ces constats ont été dégagées 100 propositions concrètes destinées à améliorer la riposte contre le faux. Cinq axes prioritaires ont été mis en avant : la coopération internationale, les dispositifs juridiques, les outils opérationnels, la sensibilisation du consommateur et la lutte contre la cyber-contrefaçon.

« Quand les entreprises s'expriment, c'est pour confirmer la situation d'alerte permanente dans laquelle chacune se trouve face aux contrefaçons de toutes sortes, c'est pour souligner que le taux de croissance de la contrefaçon est, sur ces dernières années, bien supérieur aux taux de croissance de nos industries. Nos dispositifs légaux sans cesse perfectionnés et la mobilisation constante des pouvoirs publics sur cette question doivent aussi trouver dans nos cent propositions matière à inspiration, afin que tous, producteurs et consommateurs, puissent espérer gagner ou regagner du terrain sur les contrefacteurs » déclare Christian Peugeot, président de l'Unifab.